

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée
date d'émission : 14/12/2016 - 17:42

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mlle Bénédicte ROUSSEL, Musée du quai Branly, 222, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Prestations de désinsectisation par anoxie dynamique d'oeuvres organiques des collections du Musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92521210

Lieu d'exécution et de livraison : Dans les locaux du titulaire

Code NUTS : FR101

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Prestations de désinsectisation par anoxie dynamique d'oeuvres organiques des collections du Musée du quai Branly - Jacques Chirac
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La présente consultation est un accord-cadre à bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 200 000,00 euro(s) HT, sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises, défini par l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et dont les modalités sont précisées aux articles 78 à 80 du décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016.
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : La date de renouvellement est fonction de la décision de reconduire ou non: soit décembre 2017, soit décembre 2018, soit décembre 2019, soit décembre 2020.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations sont payées sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures est effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :
 - adéquation des capacités professionnelles à l'objet de l'accord-cadre: références, qualifications professionnelles ;
 - adéquation capacités techniques à l'objet de l'accord-cadre : moyens matériels et humains ;

- adéquation capacités financières à l'objet de l'accord-cadre: chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

• Situation juridique - références requises : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. A cette fin, le candidat peut avoir recours au formulaire DC1 ou à un document libre ;

Extrait du registre du commerce (K bis) ou documents équivalents indiquant les personnes habilitées à engager la société.

• Capacité économique et financière - références requises : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles ;

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

Une description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

• Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

• Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

• Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

• Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

• Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 11 janvier 2017 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2016-MQB-00089-AC-00-00

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site de la plateforme des achats de l'Etat à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification, reconductible trois (3) fois pour la même durée par une décision expresse prise par le pouvoir adjudicateur, et notifiée à chaque titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant sa date anniversaire. Les titulaires ne pourront pas refuser la reconduction.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours ouvrables avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Ces modifications de détails seront mises à disposition des candidats sur le site de la plateforme des achats de l'Etat :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utile afin que le pouvoir adjudicateur puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr

Les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 5 du règlement de la consultation n° 89 du 14 novembre 2016.

Le présent accord-cadre est multi-attributaires. Sous réserve d'un nombre suffisant d'offres, et si la note attribuée au candidat pour la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne, l'accord-cadre sera attribué aux trois candidats les mieux classés, selon les dispositions mentionnées à l'article 4.2 du règlement de la consultation n° 89 du 14 novembre 2016.

Pour déterminer les offres économiquement les plus avantageuses, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

1-Critère n°1 (noté sur 40/100) : Prix

Le critère du prix sera analysé par le biais d'une simulation sur la base d'une commande-type, dont le montant représentera le montant total de l'offre du candidat. Note du candidat analysé = [Montant total de l'offre du candidat la moins élevée] x 40/ [Montant total de l'offre du candidat analysé].

2-Critère n°2 (noté sur 60/100) : Valeur technique de l'offre au regard du mémoire technique décomposée de la manière suivante :

Sous-critère n° 1 (noté sur 20/60) : Méthodologie. Le candidat devra décrire la méthodologie de réponse aux demandes de traitement, de protocole de réception des oeuvres, d'accompagnement et de mise à disposition des espaces de traitement, de mise en oeuvre et de suivi du traitement ;

Sous-critère n° 2 (noté sur 20/60) : Procédures et méthodes d'autocontrôle. Le candidat sera jugé sur les procédures et moyens techniques de contrôle des données de traitement, ainsi que sur le protocole de reporting et d'intervention en cas d'anomalie ou d'incident. Le candidat sera également jugé sur son protocole de maintenance

Sous-critère n° 3 (noté sur 10/60) : Sécurité. Le candidat sera jugé sur la sécurisation des locaux accueillant les installations. Il devra également décrire le protocole de sécurité mis en place lors de la réception des oeuvres, de leur chargement, durant leur traitement, ainsi que lors de la fermeture et de l'ouverture des enceintes.

Sous-critère n° 4 (noté sur 10/60) : L'équipe. Le candidat sera jugé sur le nombre et la qualification du personnel formé à l'accompagnement des prestations d'anoxie ainsi qu'à l'exploitation de ses équipements. Après notification, la composition de l'équipe deviendra l'annexe n° 1 au CCP n°89 du 14 novembre 2016.

La somme de la note du prix et de la note technique constitue la note finale du candidat sur 100.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse qu'il(s) aura (ont) indiqués à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 décembre 2016

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3072788**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)